

## **Enseignement des langues - Mise en oeuvre**

### **Résolution de l'Assemblée des délégué-e-s du SER du 30 novembre 2013**

#### **Les délégués SER, réunis en Assemblée ordinaire le 30 novembre 2013 à Martigny,**

- réaffirment leur adhésion aux grands principes de la CIIP 2003, tout en constatant que son application demeure aujourd'hui chaotique;
- attendent que les orientations issues de la "Journée des langues" organisée à la demande du SER soient étudiées avec attention et produisent de réelles avancées;
- attendent des membres de la CIIP qu'ils défendent la place des langues nationales et la mise en œuvre de l'apprentissage de celles-ci avec toute la détermination politique utile à lever les menaces qui planent sur elles, en vue du respect de la Constitution et de la LLC;
- exigent que les efforts consentis soient orientés sur la progression des apprentissages, la prise en charge des élèves en difficulté et la facilitation de la pratique enseignante, rappelant que l'école a besoin d'une nouvelle organisation du travail scolaire, de nouvelles pratiques d'évaluation et d'effectifs adaptés;
- refusent que l'évaluation en langues constitue un instrument de sélection des élèves et appellent les associations du SER à agir dans ce sens;
- s'engagent à se prononcer lors de la prochaine AD sur le développement dont aura bénéficié ce dossier et sur la position, voire les mesures, que devra prendre le SER en fonction de l'avancée de celui-ci.

Martigny, le 30 novembre 2013